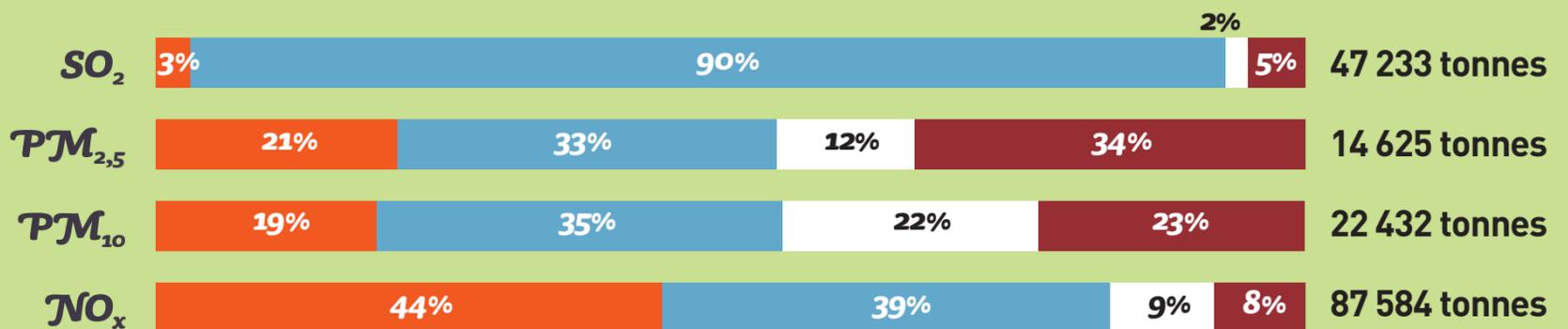


# LES POLLUANTS

## dans le Nord et le Pas-de-Calais

La surveillance de la qualité de l'air en Région a été confiée par l'État à l'association agréée **ATMO Hauts-de-France**. Celle-ci dresse chaque année un état des lieux des polluants rejetés dans l'air par secteur d'activité et par zone géographique. Cet inventaire recense près de 40 polluants dont 6 gaz à effet de serre.

### LA RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉMISSIONS 2012 DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS



\* Source : www.atmo.hdf.fr

■ Transports 
 ■ Industrie, déchets, énergie et construction 
 ■ Agriculture + autres sources (naturelles ...) 
 ■ Résidentiel, tertiaire et commercial

### DEUX SECTEURS PARTICULIÈREMENT POLLUANTS

Avec **34 % des émissions de PM<sub>2,5</sub>**, le premier secteur émetteur de particules est le résidentiel/tertiaire (essentiellement lié au chauffage) devant l'industrie (33 %)

Avec **44 % des émissions de NO<sub>x</sub>**, le secteur le plus émetteur d'oxyde d'azote est le transport routier (en lien principalement avec les carburants) devant l'industrie (39 %)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En Hauts-de-France, **95 % des épisodes de pollution sont déclenchés du fait d'un dépassement des particules fines (PM<sub>10</sub>)**. Une situation plus fréquente durant la période de froid associée à des conditions anticycloniques défavorables à la dispersion des polluants.

Quelques dépassements du seuil d'ozone sont également observés, notamment l'été (en juillet et en août) en lien avec l'influence de l'ensoleillement sur la production d'ozone.



Des épisodes de pollution au dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), principalement d'origine industrielle, ou au dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), émis essentiellement par la circulation routière, sont plus rarement observés.

